

PROGRAMME DE MOBILISATION CONTRE LE SUICIDE A RENNES !

Une délégation UNSA-Police, composée de Philippe CAVANAC, Laurent LE TALLEC et Yoann LEANDRI, représentants zonaux et départementaux, a participé à la présentation de la « Cellule Alerte Prévention Suicide » présidée par la Préfète de région, pour « mieux comprendre les causes du suicide ».

Il s'agit d'un "phénomène complexe" qui touche plus les policiers que le reste de la population et plus particulièrement la tranche des 35 à 49 ans.

Le passage à l'acte ne doit pas faire oublier le lien avec le service professionnel, notamment la confrontation à un contexte menaçant: terrorisme, violences sur la voie publique...

Voici les nouvelles mesures d'accompagnement et de sensibilisation face à la charge émotionnelle du métier :

- Responsabilité des chefs de service d'être aux "avant-postes" ; chaque situation individuelle doit être repérée et accompagnée ;
- Trouver des solutions durables : bien-être au travail, poursuite de la rénovation des cycles de travail, soutien des policiers victimes de mises en cause...
- Culture de la prévention basée sur un management bienveillant ;
- Faciliter l'alerte : mise en place d'un n° de téléphone 24/24, amélioration du rôle de "sentinelle"

« Le suicide n'est pas une maladie mais un facteur de risque, conséquence d'une rupture d'équilibre familial, professionnel...

La destigmatisation du recours à l'aide du policier confortée par les réseaux de soutiens existants dans l'Ouest (service social, SSPO, médecine de prévention, service médical statutaire et de contrôle) doit être couplée à un management bienveillant de proximité, gage de bien être au travail. »

-Philippe CAVANAC-
Secrétaire Zonal Ouest UNSA POLICE

UNSA POLICE, Autonome & Apolitique !